

LA FERMETURE A BONNE HEURE A ETE FIXEE A QUATRE SOIRS.

Telle est la décision prise par les membres de l'Association des Marchands-détaillants.

Par une vote presque unanime des représentants de l'Association des Marchands-détaillants du Canada, réunis en assemblée spéciale à la salle des Chevaliers de Colomb, mercredi soir, les soirs de fermeture à bonne heure sont portés à quatre, au lieu de deux, tels qu'existent actuellement : ce vote, pour avoir son effet légal, devra être approuvé par le conseil municipal.

Les jours de fermeture choisis sont les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Une centaine de membres de l'Association étaient réunis sous la présidence de M. A. Léger; M. L. J. Marchand agissait comme secrétaire. Étaient aux côtés du président, M. J. E. Sansregret, échevin, M. E. M. Trowern, secrétaire des marchands détaillants d'Ottawa, M. H. Waters, M. L. M. Cornellier.

Le président, M. A. Léger, explique le but de l'assemblée, qui est de connaître l'opinion des membres de l'Association pour amender le règlement actuel de la fermeture à bonne heure en rapport avec la motion présentée à cet effet au conseil municipal, il y a quelques jours.

Toutes les opinions sont libres et toutes les suggestions seront acceptées pourvu qu'elles restent dans le cadre des demandes faites par les membres.

Déjà l'Association a consulté la plupart des intéressés au moyen d'un questionnaire, sorte de referendum et, sur 550 réponses, 5 seulement se sont prononcées pour le statu quo; la question des jours de fermeture restant la seule incertaine; aujourd'hui, il s'agit de déterminer par un vote, quels seront ces jours et combien il y en aura: il faut que nous nous présentions devant le conseil municipal avec tous les arguments possibles afin que notre demande reçoive le meilleur accueil.

Après le président, M. E. M. Trowern a adressé la parole: il fait une comparaison des heures de fermeture entre les villes de la province de Québec avec les villes des provinces d'Ontario, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et d'autres et établit qu'à Montréal il existe des heures bien plus longues que dans ces provinces-là; mais il voit que le mouvement tel que parti portera des fruits et il compte beaucoup sur les journaux pour aider ce mouvement.

M. Henry Watters, qui parle en française, s'excuse d'abord de ne pas connaître comme il le voudrait cette langue, mais vu la bonne volonté de l'orateur, l'assistance l'écoute avec attention.

M. Watters se place au point de vue social et humanitaire pour demander la fermeture de plusieurs soirs par semaine: il compte beaucoup sur l'esprit d'initiative des commerçants de la métropole pour obtenir ce résultat.

L'échevin Sansregret se déclare partisan absolu de plusieurs jours de fermeture à bonne heure et déclare qu'il sera le défenseur de la motion lorsqu'elle viendra devant le Conseil.

Des membres de l'assistance appelés à donner leur opinion, M. P. Filion, ex-président de l'Association des épiciers, déclare qu'il est en faveur du statu quo; cependant plus tard il fera un sous amendement demandant 3 jours de fermeture par semaine.

Les représentants des marchands de fourrures, de la chaussure, des meubles, des nouveautés, du charbon, des pharmacies, des pianos, de la quincaillerie, se déclarent tour à tour partisans absolus de l'augmentation des jours de fermeture à bonne heure. Devant la presque

unanimité des opinions, le président soumet à l'assemblée une résolution de l'échevin Sansregret, secondée par l'échevin Elie, qui dit que "les marchands réunis ici en assemblée, adoptent le principe d'augmenter le nombre de jours de fermeture en amendement au règlement actuellement en vigueur." Le vote fut pris sur la motion Sansregret qui réunit tous les votes moins deux: ce point établi, il fut proposé par M. Solomon, secondé par M. Cohen, que les jours de fermeture fussent fixés au mardi, mercredi, jeudi et vendredi; un sous amendement de M. J. D. Boileau, secondé par M. J. E. Debiens, reçut l'approbation unanime, car il fixait ces jours à lundi, mardi, mercredi et jeudi; le vote pris par assis et levé donna la préférence à l'amendement Boileau-Debiens; un autre sous amendement de M. P. Filion, fixant à trois jours par semaine, la fermeture à bonne heure fut battu à une grosse majorité. L'heure fixée pour la fermeture est 7 heures du soir, telle qu'elle existe actuellement.

LES VOYAGEURS DE MATTHEWS-BLACKWELL, LTD., ONT TENU LEUR CONVENTION AN- NUELLE.—DES DISCOURS INTE- RESSANTS.

La convention annuelle des voyageurs de Matthews-Blackwell, Ltd., a été tenue à Toronto les lundi et mardi, 30 et 31 décembre, dans la salle du conseil de la compagnie. Le lundi soir un banquet auquel assistaient soixante personnes, comprenant les voyageurs, les gérants des usines locales et les représentants de tout le Canada fut donné à l'Hôtel King Edouard.

Des discours furent prononcés par les différents officiers de la compagnie. Une causerie sur "l'art de la vente" fut faite par M. S. S. Blackwell, vice-président. M. Albert Matthews, parla de la "publicité", soulignant la manière par laquelle la publicité se rattachait aux systèmes de ventes. Le travail des voyageurs, expliqua-t-il, est soutenu par la coopération que leur apporte la publicité faite dans les journaux commerciaux, et le marchand, à son tour, est aidé et ses ventes se trouvent stimulées et augmentées par la publicité intensive faite dans les quotidiens et les magazines. La causerie de M. A. Matthews fut très instructive et teintée d'un joli sentiment d'optimisme, imprégnant avec force dans l'esprit des voyageurs, l'idée que la compagnie leur apportait toute sa coopération et son soutien par tous les moyens possibles.

M. Phelp donna une lumineuse conférence sur le sujet: "le boeuf", se servant de différentes illustrations pour démontrer ses arguments.

"Les crédits à courts termes" tel fut le sujet développé par M. Park.

M. Law parla de "la valeur de la marque de commerce", appuyant sur l'importance qu'il y avait à familiariser le public avec les produits de qualité au moyen de la marque de commerce. Quand une marque de commerce a été établie dans l'esprit du public et supportée par des marchandises irréprochables de qualité, elle devient inséparable du produit — la chose est prouvée par le fait que lorsque les gens voient la marque de commerce "Rose" ils l'identifient de suite au meilleur jambon et bacon.

Une conférence sur les ventes en général fut faite par M. McLean, gérant des ventes.

La maison Matthews-Blackwell, Ltd., fut fondée en 1852 et son développement et son progrès sont mis en évidence par le fait que des succursales jalonnent à